

Bienvenue au CERTIFICAT EN RELATIONS INDUSTRIELLES !

Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal

et du monde.

Au programme ce soir...

- QUI ?
- QUOI ?
- COMMENT ?
- POURQUOI ?

Personnes ressources du programme



RESPONSABLE DE PROGRAMME

**ABDELLATIF
LEMSSAOUI**

Téléphone : 514-343-6111 poste 2924

Courriel : rei-responsable@fep.umontreal.ca

- Conseil auprès des étudiant·es
- Cheminement dans le programme
- Baccalauréat par cumul de certificats
- Difficultés et Plaintes

TCTB

Marjorie Dupey

Courriel : rei-secr@umontreal.ca

Contact avec les chargés de cours

- Demande d'absence à une évaluation
- Demande de délai de remise des travaux
- Demande de révision de notes

TGDE

LYNDA LALONDE

Courriel : rei-tgde@fep.umontreal.ca
Contact avec les étudiants (Centre étudiant)

Inscription et Informations

- Annulation
- Abandon
- Modification du choix de cours
- Relevés de notes

NOS CHARGÉ-E-S DE COURS...

Le certificat compte parmi ses CC des professionnels chevronnés et reconnus du milieu qui conçoivent leurs cours de façon à trouver un équilibre entre les fondements théoriques et la pratique.

**Relations industrielles ou
gestion des ressources
humaines ?**

Programme miroir

Structure du programme

4 cours obligatoires

5 à 6 cours optionnels

+ la possibilité de
suivre un cours
complémentaire
OU au choix

Total = 10 cours

Structure du certificat

Bloc A : obligatoire (12 crédits) Fondements de la pratique professionnelle

- REI1010G Introduction aux relations industrielles
En ligne synchrone A23 H24
- REI1140G Approche juridique en RI
Présentiel A23 H24
- REI1240G Gestion des ressources humaines
En ligne synchrone A23 H24
- REI2305G Aspects juridiques du lien d'emploi (*Préalable : REI1140G*)
Présentiel A23 H24

Bloc B : option (3 à 6 crédits) Formation pluridisciplinaire

- REI1020G Organisation et dynamiques de la firme
En ligne asynchrone H24
- REI1030G Gestion et fonctions de l'organisation
En ligne asynchrone H24
- REI1040G Comportement organisationnel
En ligne synchrone A23
- REI1420G Emploi et salaire
Présentiel A23

Bloc C : option (6 à 9 crédits)
(Préalable REI1140G)

Relations du travail

- REI2310G Convention collective
En ligne synchrone H24
- REI2320G Rapports collectifs de travail
En ligne synchrone H24
- REI2340G Négociation collective
En ligne synchrone A23
- REI3345G Arbitrage des griefs
Présentiel A23

Bloc D : option (6 à 9 crédits)

Gestion des ressources humaines

- REI2211G Formation et développement des RH (*REI1240G*)
- REI2215G Rémunération (*REI1240G*)
En ligne synchrone H24
- REI2230G Stratégie RH et dotation (*REI1240G*)
En ligne synchrone A23
- SST1010 Introduction à la gestion de la SST
En ligne synchrone A23 H24

Bloc E : option (maximum 3 crédits) Formation complémentaire

- **AEG2110** Entraînement au travail en équipe **Présentiel H24**
- **ANS1603** General and professional English Writing 1
- **COM1500G** Communication et organisation
- **PPL3040** Communication interculturelle **En ligne synchrone A23 H24**
- **PSY1045** Motivation et émotion **Présentiel A23**
- **REI1610G** Pratiques de gestion innovantes et mobilisatrices **En ligne asynchrone A23 H24**
- **SOL1012** Inégalités sociales et marché du travail
- **VIO2011D** Violence et harcèlement au travail **En ligne synchrone A23 H24**
- **VIO2015** Résolution de conflits **En ligne synchrone A23 H24**

Conseils pour les choix de cours

- Attention ! Vous devez absolument choisir au moins un cours lors de votre trimestre d'admission sans quoi votre dossier se fermera.
- Vous devez, idéalement, débiter par :
 - REI1010G Introduction aux relations industrielles
 - REI1140G Approche juridique en RI
 - REI1240G Gestion des ressources humaines
- Les autres cours peuvent s'insérer dans votre cheminement en fonction des préalables et de vos intérêts.
- Vous pouvez gérer vos choix de cours à votre rythme. Vous avez toutefois un maximum de 4 ans pour compléter le programme.

Charge de travail

- Un cours universitaire, c'est :
 - 45 heures d'activités d'enseignement en classe
 - 3 heures par semaine, sur 15 semaines (généralement)
 - 90 heures de travail personnel
- Horaire typique à **temps plein** : 4 cours en automne, 4 cours en hiver et 2 en été = 1 an
- Horaire typique à **temps partiel** : 2 cours en automne, 2 cours en hiver et 1 en été = 2 ans

Tableau comparatif – Centre étudiant vs. Studium

CENTRE ÉTUDIANT	STUDIUM
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le suivi d'une admission (suivi de la demande d'admission, offre d'admission). - Consulter la liste de tâches, des documents à fournir. - Téléverser les documents demandés. - Effectuer des recherches (un horaire, un cours). - S'inscrire à des cours (ajout, annulation ou abandon de cours). - Suivre ses finances (relevé de compte, reçu d'impôt, exonération des droits). - Identifier et remplir le formulaire de demande nécessaire - Modifier ses coordonnées personnelles. - Consulter ses notes FINALES 	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder aux cours après inscription (donc avoir accès au plan de cours) - Étudier à l'aide d'activités et de ressources - Communiquer avec l'enseignant-e ou les collègues de classe - Faire un test en ligne - Remettre un devoir - Consulter son carnet de notes et évaluations des apprentissages

Reconnaissance de cours

- L'étudiant peut demander de faire reconnaître des cours suivis dans une autre université (maximum 15 crédits).
- Ces cours doivent respecter les conditions suivantes:
 - Avoir été faits il y a moins de 10 ans;
 - Avoir été réussis avec la note de C et plus (2,0);
 - Être des cours de 1^{er} cycle.
- Si vous souhaitez faire des **transferts**, **équivalences** ou **exemptions** de cours, merci d'en faire la demande avec le formulaire adéquat sur votre centre étudiant.

Tâches



Aucune tâche courante

Vos formulaires



Centre Étudiant



Sélection formulaire à remplir



Demande de report d'admission Hiver 2023 (CSUP uniquement)

CHE_Changement_Spécialisation

Demande de changement de spécialisation (1CYC, CSUP)

CHE_Abandon_programme

Demande d'abandon de programme (1CYC, CSUP)

CHE_Reprise_cours_réussi

Demande de reprise de cours réussi (1CYC)

CHE_Transfert

Demande de transfert de cours (1CYC, CSUP)

CHE_Équivalence_exemption

Demande d'équivalence ou d'exemption en vue de la reconnaissance de formation uniquement (1CYC, CSUP)

Reconnaissance des acquis expérientiels RAÉ

- La reconnaissance des acquis expérientiels fait référence aux apprentissages individuels acquis à dans le cadre d'expériences de travail.
- Si la démonstration de vos acquis est concluante, vous obtenez une exemption de cours.
- <https://fep.umontreal.ca/facilitateurs-de-parcours/reconnaissance-des-acquis/>

Autorisation d'études hors établissement (hors UdeM)

Instructions :

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>

Créer son compte au BCI :

<https://mobilite-cours.crepuq.qc.ca/4DSTATIC/FRAccueil.html>

RESSOURCES ADMINISTRATIVES

<http://www.etudes.umontreal.ca/>

CENTRE ÉTUDIANT et Guichet Synchro : 514-343 7212

(choix de cours, annulation de cours, horaire des cours, salles de cours)

<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/>

Adresse COURRIEL et demande d'UNIP et : 514-343 7288

(de 8h à 17h). Adresse Université de Montréal **obligatoire**

STUDIUM <https://studium.umontreal.ca/>

Droits de scolarité : 514-343 6915

(factures)

Bureau du registraire : 514-343 5734

(documents **officiels**)

Règlement des études de premier cycle :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Perspectives professionnelles

Importance du cheminement scolaire et professionnel antérieur

Exemple d'emplois possibles avec le certificat :

- Agent(e) ressources humaines
- Technicien(ne) ressources humaines
- Coordonnateur(trice) ressources humaines
- Agent(e) de dotation ou recruteur(se)
- Etc.

Les postes de niveaux supérieurs exigent généralement un baccalauréat

BACCUM et BACCAP



BACCUM

<https://fep.umontreal.ca/programmes/baccalaureats/baccalaureat-par-cumul/>

BACCAP avec appellation comme le B. GEST

<https://admission.umontreal.ca/bacc-par-cumul-en-gestion/>

Règles pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul

- Au minimum 30 crédits de l'Université de Montréal
- De plus, au minimum 15 autres crédits de l'Université de Montréal, des HEC ou de l'École Polytechnique
- Réussite des programmes dont les cours combinés totalisent au moins 90 crédits différents. **Attention aux doublons !**
- Le délai entre l'octroi du premier diplôme et l'octroi du dernier diplôme ne peut dépasser 10 ans
- Délai maximum de 24 mois après la date d'octroi du dernier diplôme pour faire la demande de baccalauréat

<https://admission.umontreal.ca/baccalaureat-par-cumul/>

Baccalauréats par cumul en gestion

- 10 nouveaux programmes offerts en collaboration entre l'U de M et les HEC
 - Le choix des programmes qui composent le baccalauréat doit se faire parmi des listes préétablies
- Analyse d'affaires – technologies de l'information
 - Innovation et entrepreneuriat
 - Direction et leadership*
 - Finance
 - Gestion de projets
 - Gestion des opérations et de la logistique (GOL)*
 - Gestion et sécurité des systèmes d'information
 - Gestion internationale
 - Marketing
 - Planification financière personnelle

<https://fep.umontreal.ca/programmes/baccalaureats/baccalaureats-par-cumul-en-gestion/>

Bacc. par cumul en gestion des opérations et de la logistique (GOL)

Liste 1 | HEC Montréal

- [Certificat en gestion d'entreprises](#)

Liste 2 | HEC Montréal

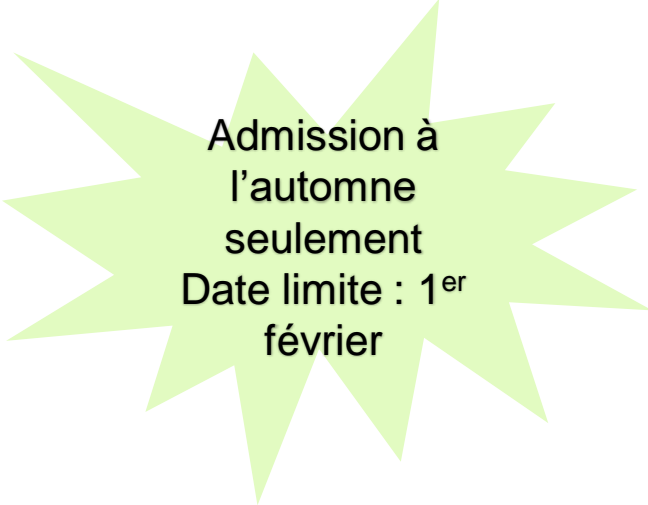
- [Certificat en gestion de la chaîne logistique](#)
- [Certificat en amélioration des processus et de la qualité](#)

Liste 3 | Université de Montréal

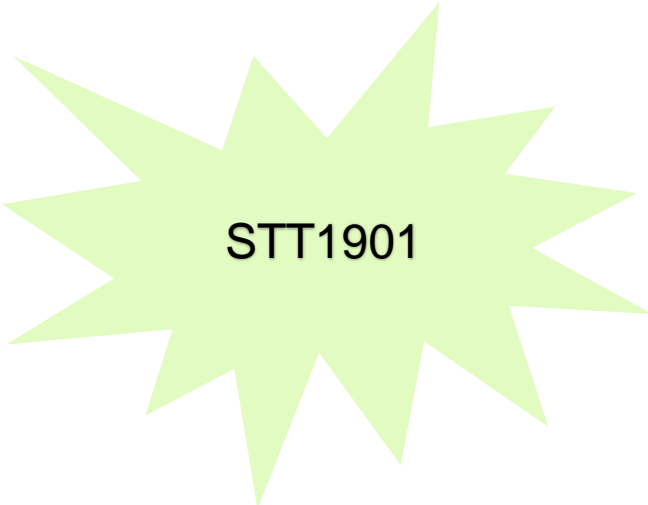
- [Certificat en coopération et solidarité internationales](#)
- [Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux](#)
- [Certificat en relations industrielles](#)

Transfert au baccalauréat en relations industrielles

- Les étudiants du certificat peuvent transférer au baccalauréat en relations industrielles, s'ils respectent les conditions d'admission du programme
- Les cours du certificat sont reconnus dans le baccalauréat en relations industrielles, à l'exception du *cours REI1610G qui ne peut actuellement être reconnu par l'École de relations industrielles*



Admission à
l'automne
seulement
Date limite : 1^{er}
février



STT1901

Merci et belle session !

Faculté de l'éducation permanente

Université 
de Montréal
et du monde.

